

## AG DU 18 MARS 2023 RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, les élus-es, dirigeants-tes, partenaires, chers amis-ies,

Après des années perturbées par les évènements que l'on sait, (pandémie, complications climatiques, énergétiques, contexte géopolitique...) 2022 a été marquée par de spectaculaires résultats sportifs pour nos champions, en voile légère comme en habitable, et par une reconnaissance de nos meilleurs représentants au plan national, jugez-en par vous-même : Marin de l'année JB Bernaz de Ste. Maxime, Espoirs de l'année Lucie de Gennes et Matisse Pacaud de Cannes, Entraîneur de l'année Ariane Imbert de Hyères ... la soirée des champions à l'Olympia avait des accents du Sud très prononcés.

Bien entendu ce ne sont pas les seules réussites sportives de cette année exceptionnelle, les championnats de France "jeune" ont montré que les équipes de la ligue étaient présentes sur quasiment tous les podiums, et dans la plupart des séries. Quant aux titres internationaux, ils sont légion et vous les retrouverez au complet dans les Comptes-Rendus de la commission sportive.

Dans le même temps, les clubs et structures affiliés ont assuré sans faillir ! Le nombre de licenciés, est resté stable et même en légère augmentation, comme chaque année depuis plus de dix ans consécutifs, le tableau récapitulatif montre la situation de notre ligue qui se trouve dans une situation de croissance atypique, par rapport aux autres territoires, et à la tendance nationale. Bien sûr l'échéance des jeux olympiques dans moins d'un an et demi, n'y est pas étrangère, mais c'est surtout à la dynamique de terrain, à la bonne structuration de nos écoles de voiles, et au talent de nos compétiteurs et de nos entraîneurs, et de nos clubs que nous devons ces succès.

Tableau des licences

	LIGUE SUD LICENCES LICENCES - PVR - TOTAL			% N / N-1	TOTAL <b>FFVOILE</b> (HORS TEMPO)
2022	15 790	30 090	50 288	-1,42 %	258 412
2021	14 731	32 604	51 013	+21,54 %	252 414
2020	14 104	27 320	41 972	-15,50 %	221 365
2019	15 499	29 688	49 675	+11.25 %	241 852

Cette année 2022 a vu monter de façon très significative le nombre de licences "Adulte" à 12 000 licences soit un delta positif de 12 % (+1350 licenciés de + de 18 ans) une stabilité des licences jeunes (à 4000 environ) et des PVR solidement installés à 31 000 / an). Résultats très encourageants qui représentent environ le 1/5 des licenciés français, répartis dans les 150 clubs de la ligue.

Cependant l'analyse plus fine de notre bilan sportif, montre aussi des sujets où une bonne marge d'amélioration est possible, et en tout premier lieu celui de la fidélisation. En effet on parvient à renouveler et même à augmenter chaque année le nombre total de pratiquants, dans les clubs, malgré une évaporation importante, et même de plus en plus importante, quand on constate que 30% à peine des licenciés jeunes (-18 ans) poursuivent en prenant une licence adulte... première grosse inflexion, dans la courbe de progression. Comprenons-nous bien, 70% des pratiquants jeunes ne continuent pas de pratiquer la voile en club quand ils atteignent leur 19<sup>ème</sup> année. Comment trouver des solutions pour continuer à satisfaire les attentes de nos jeunes et assurer une transition douce vers les pratiques adultes, c'est sans contestation le sujet prioritaire des années à venir. Et pour résoudre un problème, il convient d'abord de l'identifier factuellement et clairement. L'augmentation globale du nombre de licenciés ne dépend que très peu du recrutement de nouveaux membres, recrutement très bien effectués par nos clubs que je félicite au passage ! mais bien d'avantage de la fidélisation des jeunes adultes.

On verra d'ailleurs que la prise de licence compétition ne semble pas être corrélée avec la pratique sportive et compétitive. À peine 50% des licenciés sont des régatiers classés, et la proportion semble diminuer, alors qu'en regard de cela, les dépenses d'encadrement sont stables (ou suivent le coût de l'inflation...) Ce qui tendrait à montrer que nos actions de formations à la course et la régates s'adressent à des coureurs un peu moins nombreux chaque année mais plus performants au vu des résultats. C'est à première vue très valorisant, mais je pense, et ce n'est pas notre Président qui me démentira, que le rôle de la ligue doit s'exercer en direction du plus grand nombre, dont naturellement le Pôle Espoir ou les Dispositifs d'excellence qu'elle gère, seront bénéficiaires, et ne pas se concentrer sur une pratique élitaires qui d'emblée exige trop vite l'accès à la haute performance. Encore un sujet de réflexion qui nous anime et pour lequel une régulation doit être trouvée.

Un mot sur nos finances, stables et saines, autour d'1,2 Million d'€uros, mais un peu malmenées cette année, à cause des délais de paiement de nos partenaires, délais qui nous ont obligés à puiser plus que nous l'aurions souhaité, dans nos fonds de réserve, essentiellement d'ailleurs pour assurer la réalisation optimale de tous les stages et les encadrements et suivis de régates, avec soulagement et enthousiasme après les années covid. Notre trésorier soulignera la nécessité de reconstituer une trésorerie plus épaisse, et des fonds de réserve associative des 25 % recommandés dans toutes les bonnes écoles de gestion...

Nous poursuivons nos actions et nos travaux en faveur du développement durable, et de la protection environnementale, avec notre label Eco-Régatier. En réponse à l'appel d'offre d'IMPACT 2024, le jeu Vigie Voile a été reconduit et complété. Nous relayons encore bien évidemment le dispositif mis en place par l'APER, partenaire de la Fédération, pour effectuer gratuitement la récupération des coques usagées et non recyclables. Et nous organisons, dans les mois qui viennent des collectes de voiles

usagées pour les faire réutiliser transformées en sacs, pochettes et même mobilier par une association. C'est notre facette "économie circulaire" !

Mais c'est aussi l'environnement économique et juridique qui se modifie profondément, les partenaires ont changé, leur domaine d'intervention aussi, et il est important pour nous de nous inscrire dans cette nouvelle configuration.

Le temps des subventions régulières est largement révolu, chacun a pu le constater au profit d'une dynamique de projet, dont l'évaluation et la qualité de la réalisation sont essentielles pour justifier d'un éventuel renouvellement.

Sur notre territoire, c'est même un changement culturel qui s'opère, auquel nous sommes fiers de participer, avec un intérêt accru pour le caractère maritime de la région SUD, pas assez affirmé jusqu'ici, au profit d'une vision essentiellement balnéaire de notre littoral.

Cela se traduit pour toutes les structures, par un regain d'attention et de soutien pour la voile et le nautisme, dont le meilleur exemple concret est le Plan-Voile de la Région, élément majeur de notre développement. Un grand merci à elle donc car au-delà de l'aide à l'investissement pour les clubs, la Région participe toujours en concertation avec la ligue, à la rénovation ou la construction ou la rénovation de bases nautiques, et d'infrastructures plus éco responsables.

Gageons que l'augmentation du nombre de pratiquants dans notre région est aussi un motif pour nos élus, de s'associer aux projets nautiques que nos clubs portent avec d'autant plus d'enthousiasme que le souffle olympique est puissant ! On ne soulignera jamais assez que la pratique de la voile est un puissant levier économique générateur d'emploi, de croissance durable, et de santé. Il suffira de consulter les chiffres clés de l'année 2022, sur le site fédéral pour en être convaincus.

Attention cependant, pour être en capacité de répondre à cette augmentation probable de la demande, il nous faut des moniteurs des entraîneurs et des chefs de base ! Or nous sommes face à un phénomène de plus en plus préoccupant : la difficulté de recrutement des structures. Problème d'attractivité du métier, de formation, de salaire... Ce sera le sujet épineux sur lequel nous pourrons travailler tout à l'heure en atelier. Emploi-Formation le duo de la réussite à moyen terme ? Très certainement.

En résumé cette année, 82 stagiaires obtiennent leur CQP IV dans une dizaine de centres de formations rattachés à la ligue, dont 2 formations de 12 stagiaires s'apparentent à des modules de préqualification, et sont inscrites au catalogue des marchés publics. Ils ont été formés dans la douzaine de centres encadrés et habilités par la Ligue certifiée **Qualiopi**, certification qui lui confère le statut de centre régional de formation, et lui permet de soulager les clubs d'une lourde surcharge administrative, liée à la réforme de la formation professionnelle, en la mutualisant.

En ce moment, 18 stagiaires BP JEPS voile légère, sont en formation dans les 2 centres de Martigues et Toulon, un BP Croisière se déroule à Marseille sous l'égide de la ligue avec 11 stagiaires, et un autre BP JEPS voile légère ouvrira à Antibes en Septembre. Le besoin de personnel est patent, et nous nous efforçons d'y répondre.

Attention cependant à ne pas oublier la formation continue nécessaire pour conserver un niveau de compétence adapté aux nouveaux besoins... c'est pourquoi j'insiste auprès de vous tous dirigeants de clubs pour inciter vos cadres à moderniser leurs savoir-faire, et à leur faciliter l'accès aux modules proposés par la ligue, la FFVoile, ou le CROS pour rester en phase avec ces nouveaux publics, ces nouvelles pratiques, le rapport de la Commission Formation est lui aussi en ligne et donne toutes les précisions sur les différentes formations réalisées ou en cours.

Une autre certitude aujourd'hui, est qu'il ne suffit pas de bien faire, il faut aussi montrer notre savoir-faire, Un de nos anciens, René Aben qui assurait la communication du CDV 13 disait inlassablement Savoir Faire et Faire savoir ! Nous nous inspirons de cette maxime, avec la News letter, l'Agenda "à la Hune" le Jeu Vigie-Voile, Livre blanc, participation à des salons, des journées portes ouvertes... Bref dès que la voile en région sud a des occasions d'être promotionnée, nous faisons le nécessaire pour en montrer l'intérêt.

Quant aux principaux engagements, ils ne varient pas et sont la poursuite de ceux amorcés en 2020 ou 2021...

- Moderniser et varier notre offre de pratique, pour satisfaire de nouvelles familles de public.
- Former moniteurs et entraîneurs aux nouvelles pratiques et aux nouveaux supports et augmenter l'effort de formation professionnelle permanente pour faciliter l'adaptation à un modèle économique en pleine mutation.
- Faciliter les rapprochements entre la voile et le tourisme, la voile et la construction ou la maintenance nautique, la voile et les autres secteurs économiques industriels ou de services. Le projet que la Région Sud développe avec nous, INAV (Initiation Nautisme Animation Voile) nous y incite et sera reconduit, nous le souhaitons en 2023.
- Assurer notre rôle social, notre mission éducative, en matière d'environnement et de développement durable, en matière d'insertion, et en matière de sport scolaire.
- Et surtout constituer un héritage aussi bien matériel que sociétal à l'issue des jeux dans une région qui retrouve sa maritimité, et son goût pour la mer.

Et pour conclure, sans originalité mais avec une totale sincérité : un grand merci à tous nos partenaires institutionnels ou non, (BPMed, Région, Fédé, ANS...) ainsi qu'à nos clubs et établissements, aux jeunes sportifs et à leurs parents, aux formateurs et aux entraîneurs, aux arbitres et aux bénévoles anonymes, discrets et efficaces, de même qu'aux cadres et personnels de la ligue qui donnent toujours le meilleur pour la Voile, et enfin, à tous les membres du Conseil d'Administration, qui ont travaillé à mes côtés tout au long de cette année bien perturbée pour que notre passion soit partagée, et appréciée par le plus grand nombre.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance.

**C. Le BACQUER**  
**le 18 mars 2023**